

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 13/2024

Colza

Stade et état général : En plaine, entre 6 et 10 feuilles (CD16-20) mais majoritairement 7 à 9 feuilles ; les colzas sont en général bien développés et présentent de beaux pivots si les conditions de mise en place étaient bonnes. En montagne, les colzas ont 5 à 6 feuilles.

Désherbage : Pour une lutte efficace contre les graminées, il sera possible d'intervenir avec un produit à base de propyzamide (*voir dernier bulletin*) à partir de début novembre (jusqu'au 15) sur sol humide et par temps frais.

Limaces : La pression est toujours forte. Il faut être vigilant si le colza n'a pas encore atteint 6 feuilles.

Tenthrede de la rave : Le vol est presque terminé. Les larves ne sont plus problématiques dès que le colza a plus de 6 feuilles.

Grosse altise : Le vol se termine. La pression a été très faible cette année et il était rarement nécessaire d'intervenir contre les adultes. Les pontes sont faites. Dès la semaine prochaine, il faudra observer la présence de larves dans les pétioles, potentiellement faible au vu de la pression des adultes ; le contrôle se fera sur 10 fois 5 plantes consécutives. En cas de présence, les galeries creusées par les larves sont bien visibles. Le seuil d'intervention est 70% de plantes avec au moins une larve. Pour rappel toute intervention insecticide contre les ravageurs d'automne est soumise à autorisation PER. Voir aussi la vidéo d'Agriidea :

<https://www.youtube.com/watch?v=raihvc1zlnA>

Charançon du bourgeon terminal : Pour le suivi de ce coléoptère, la cuvette doit être remontée au-dessus de la végétation. Les premiers individus ont été capturés en début de semaine passée dans notre réseau d'observation, en nombre assez important par endroit. Le seuil d'intervention est 10 individus capturés en 3 jours. Pour rappel, il n'y a pas d'insecticide homologué pour la lutte contre le charançon du bourgeon terminal ; cependant il est possible d'obtenir une autorisation de traitement à titre d'essai aux conditions suivantes : Le piège jaune (cuvette) doit être présent dans la parcelle afin d'attester la présence du charançon du bourgeon terminal. En cas d'octroi d'autorisation, un témoin non traité correspondant à une largeur de rampe sur une longueur complète doit être laissé.

La synthèse des observations des insectes du colza réalisée en Suisse romande se trouve sur Agrométéo : <https://www.agrometeo.ch/grandes-cultures/colza>

Régulateur : Les interventions nécessaires sont réalisées. Passé le stade 6 feuilles, l'application d'un régulateur de croissance va freiner la reprise du colza au printemps.

Céréales d'automne

Semis : Les conditions difficiles de cet automne ont provoqué un retard important dans les semis de céréales. Dans certaines situations, la culture précédente n'est pas encore récoltée.

Plutôt que de forcer et de semer dans de mauvaises conditions, il est indispensable d'attendre d'avoir un sol suffisamment ressuyé pour la mise en place de vos céréales. L'orge, qui est particulièrement sensible aux mauvaises conditions de sol, peut encore être semée jusqu'à la fin du mois, mais il est important d'adapter la densité de semis à la hausse. Une densité suffisante est encore plus importante pour l'orge 2 rangs qui fait son rendement grâce au nombre de pieds. Afin de résister au froid, l'orge doit avoir atteint le stade 3 feuilles.

Le blé peut être semé sans problème au mois de novembre, voir en décembre si les conditions sont bonnes. Là aussi, il faudra adapter la densité de semis. L'épeautre supporte très bien le semis tardif. En revanche, l'avoine d'automne sera plus exposée aux problèmes d'hivernage en étant semée après la mi-octobre.

Maïs

Stade : Certains ensilages sont encore à faire et il reste également quelques maïs grain à récolter.

Pyrale du maïs : Le comptage des plantes touchées par la pyrale donne une information importante pour les prochains semis de maïs dans la même zone.

Chrysomèle des racines du maïs : Pour lutter contre ce ravageur, l'interdiction de cultiver du maïs deux années consécutives, comme culture principale ou interculture, sur la même parcelle, est reconduite en 2025.

Betteraves

Récolte : Les conditions difficiles de cet automne ralentissent la campagne d'arrachage ; de nombreuses

betteraves sont encore en terre. Veillez à couvrir les tas afin de diminuer la tare terre.

Souchet comestible : Dans le cadre de la campagne d'arrachage, il est essentiel d'éviter toute contamination de vos parcelles par le souchet comestible. Soyez attentif à la présence éventuelle de cette mauvaise herbe très problématique et n'hésitez pas à nous contacter en cas de doute.

Jaunisse virale : Afin de lutter préventivement contre la jaunisse virale, plutôt rare cette année, il est important que les betteraves atteintes ne forment pas de repousses. Un labour est donc recommandé, il permettra également de lutter contre les repousses de betteraves résistantes aux sulfonilurées et de diminuer la pression des altises.

Couverts végétaux

Selon l'objectif que vous avez en mettant en place des couverts végétaux et en fonction de la culture qui sera mise en place au printemps, il y aura lieu de stopper ou non le développement du couvert.

En continuant à se développer, le couvert en place va se lignifier et augmenter sa teneur en carbone, ce qui est positif pour la matière organique du sol, mais qui risque de créer une faim d'azote si les résidus végétaux n'ont pas le temps d'être suffisamment dégradés.

Un simple passage de rouleau permettra de freiner le développement du couvert en conformité avec le programme couverture appropriée du sol, ce qui donnera plus de temps aux micro- et macro-organismes du sol pour dégrader les résidus avant une culture de printemps semée tôt comme la betterave ou les protéagineux de printemps.

Prairies et pâturages

Campagnol : Les populations de campagnol terrestre sont très importantes cet automne. Les dégâts étaient déjà visibles dans les coupes de fin d'été et il faut s'attendre à des dégâts considérables au printemps prochain. Afin d'anticiper un éventuel manque de fourrage, il est encore possible de mettre en place des dérobées hivernantes à croissance rapide (p.ex. seigle fourrager). Il est également important de réfléchir aux futures remises en état de vos prairies.

Rumex et chardons : La lutte chimique est encore possible tant que les conditions sont poussantes. Dès l'apparition des premiers gels, il n'est plus possible d'appliquer des herbicides.

Station phytosanitaire cantonale

**P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA**

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE